

CHRONIQUE LOCALE

Nos lecteurs trouveront sous notre bulletin de bourse une cote télégraphique des bourses de Londres et de New-York, contenant un certain nombre de valeurs cotées sur la place de Genève ou pouvant servir à établir l'état du marché. Ils verront par là que nous ne reculons pas devant des sacrifices de quelque importance lorsqu'il s'agit de leur fournir des renseignements utiles et

rapides en augmentant notre cercle d'informations. A partir de demain les cotes de Londres et de New-York seront placées dans nos cotes financières, en quatrième page.

Chat noir. — Sur la foi des prospectus, nous avons annoncé que la troupe du *Chat noir* avait composé pour Genève un programme spécial, absolument honnête et pouvant être vu par tout le monde, même par les jeunes filles. Il faut croire que le gentilhomme Salis, plus habitué au ton des brasseries de Montmartre qu'à celui des pensionnats de demoiselles, n'est pas très bon juge de ce qui convient aux jeunes personnes. Dans ses deux représentations, surtout celle de lundi, ses collaborateurs ont fait entendre des chansons fort lestes et ses acteurs de zinc ont joué des scènes qui ne l'étaient pas moins. Si nous avons induit quelques personnes en erreur, nous leur en exprimons nos regrets et nous ferons en sorte que le fait ne se renouvelle pas.

Exposition de photographie. — On procède en ce moment, au Bâtiment électoral, sous l'active direction de M. E. Pricam, président de l'Association des photographes suisses, aux derniers préparatifs en vue de l'exposition internationale de photographie qui doit s'ouvrir le 1^{er} août. La vaste salle a été divisée en trois couloirs, au moyen de charpentes recouvertes de tentures grenat, et on vient de commencer le déballage des objets envoyés par les cent soixante-quinze exposants inscrits. Dans le couloir central, où le jet d'eau jouera, seront installées des vitrines pour les appareils, et aux parois seront suspendus les plus beaux produits des photographes de profession et d'amateurs. Un tiers des exposants sont Suisses, et les amateurs inscrits sont aussi nombreux que les professionnels. Tout fait prévoir que cette exposition sera un grand succès.

Grève. — La chambre syndicale des ouvriers maçons de notre ville vient de décider que les maçons se mettraient en grève dès demain vendredi. Elle convoque, pour ce soir, à la salle Bouchet, une assemblée extraordinaire, et, pour vendredi matin, à huit heures, une nouvelle assemblée au même local. Les maçons sont au nombre de 850 environ dans notre canton ; ils sont, pour la plupart, d'origine étrangère. Les Savoyards, qui forment presque un tiers de la corporation, sont, pour la plupart, établis à poste fixe, tandis que les Italiens, qui sont les plus nombreux, rentrent en grande partie dans leur pays pour y passer l'hiver. Les rares maçons de nationalité suisse sont, presque tous, d'origine tessinoise. Actuellement, le prix de l'heure est de 48 cent. et au-dessus, et, lorsqu'il y a contestation entre ouvriers et patrons, les prudhommes pren-

ment en général, pour base de leurs jugements, le prix de 50 centimes l'heure comme prix moyen.

Des négociations ont lieu depuis quelque temps déjà entre patrons et ouvriers ; ces derniers réclamaient, au début, une augmentation de 20 %, tandis que les patrons offraient d'en accorder une de 10 % à partir du 1^{er} octobre prochain, soit 53 centimes l'heure comme prix moyen. Les patrons ont déclaré ne pouvoir accorder plus tôt une augmentation de salaire, parce qu'ils ont traité pour les constructions qu'ils élèvent actuellement, sur la base des prix actuels des salaires. Dans une assemblée, tenue hier après midi, le comité de la chambre syndicale des entrepreneurs a décidé de maintenir sa précédente décision.

Du côté ouvrier, on nous a donné les explications suivantes sur les négociations que la chambre syndicale ouvrière a eues avec les représentants des patrons. En mars de l'année dernière, les ouvriers maçons ont déjà adressé une demande aux patrons, demande restée sans réponse. Un mois après, ils ont adressé aux patrons une nouvelle lettre leur demandant une augmentation de cinq centimes l'heure, mais n'ont rien pu obtenir. Au printemps de cette année, les ouvriers ont demandé que le prix de l'heure fut fixé de 60 à 65 centimes et, dans une entrevue, les délégués des patrons ont offert une augmentation de deux centimes. Enfin, dans leur assemblée du 13 juillet les ouvriers ont décidé de réduire leurs prétentions à 55 centimes l'heure, comme *prix minimum*. En outre, d'autres points concernant les indemnités de déplacements étaient en discussion et, sur ce sujet encore, on n'est pas parvenu à s'entendre.

Les ouvriers ont envoyé ces jours derniers au département du commerce et de l'industrie un exposé de leurs réclamations, exposé qui portait pour toute signature : « Le comité. »

On annonce que les terrassiers montrent, de leur côté, quelque velléité de se mettre en grève.

Aliénés en promenade. — On écrit au *Genevois* :

M. le docteur Johanès Martin, directeur de l'Asile des Vernaies, a fait, hier après midi, une intéressante expérience. Voulant tenter un nouveau mode de traitement, qui consiste à donner un peu de distraction aux malheureux aliénés, afin de hâter leur guérison, M. Martin a loué quatre breaks, dans lesquels il a fait monter un certain nombre de pensionnaires, hommes seulement, choisis parmi les plus calmes, puis les voitures se sont dirigées vers le coteau de Saint-Georges, où a eu lieu une halte.

Un campement fut aussitôt organisé, sous la surveillance du personnel de l'établissement, puis on distribua à tous les participants des sirops et vin rouge bien frais. Inutile de dire que ces rafraîchissements furent accueillis par ces innocents qui manifestaient leur joie par des gestes expressifs. Le retour s'est effectué dans le

plus grand ordre, sans le moindre accident.

Record Romanshorn-Genève. — On lit dans la *Pédale* :

Enfin ! c'est à M. Emile Meyer, d'Yverdon, que revient l'honneur d'avoir établi pour la première fois ce record éminemment national ! Seul, sans entraîneurs, par un temps détestable (il pleuvait depuis 11 heures), Meyer part de Romanshorn à minuit, dans la nuit de samedi à dimanche 23 courant, il fait sombre, et dans l'obscurité, le courageux recordman risque à plusieurs reprises de se casser le cou, ici se buttant à un canal en construction, là en se fourvoyant dans des tas de graviers. Il se dirige par Weinfelden sur Frauenfeld, Winterthour, Altstetten : il pleut toujours. A partir de cette localité, c'est un vrai déluge ; la route n'est plus qu'une vaste flaque d'eau. Trempé, constatant que sa machine est grippée, il s'arrête à 5 heures à Dietikon, et hésite à continuer. Une éclaircie dans la direction d'Aarau lui rend l'espoir et le décide à se remettre en selle. Il passe à Baden, à Brugg et arrive à Aarau à 7 h. 15 ; il se dirige sur Olten, puis sur Soleure, où il parvient à 9 h. 30. Dès lors, les routes sont sèches et la bise qui s'est levée facilite le recordman ; il est contrôlé à Bienne à 10 h., à Neuchâtel à midi 30. à Yverdon à 2 h. 17 (arrêt de 24 min.) ; passe à Chavornay, la Sarraz, Cossonay et arrive à Morges à 4 h. 44. Là enfin, deux entraîneurs l'attendent, lui mènent un bon train que Meyer soutient, du reste, avec la plus grande facilité jusqu'au but, café Rozet, rue de Lausanne, où Meyer est contrôlé à 6 h. 35 m. 40 s. Il a effectué ainsi la traversée complète de la Suisse dans le temps magnifique de 18 h. 35 m. 40 s. Son compteur kilométrique accuse 365 kilomètres parcourus.

Hôpital cantonal. — Dans son numéro du 20 courant, le *Genevois* publiait (sans les signatures) une lettre de six malades se plaignant

qu'on leur eût donné, le 17 courant, de la nourriture en quantité insuffisante. L'enquête faite à ce sujet a établi que cette lettre a été écrite par un malade sorti de l'Hôpital en signant sur le registre comme n'ayant pas de réclamations à faire. Est-il nécessaire d'ajouter que cette signature est toujours demandée sans qu'aucune pression soit exercée pour l'obtenir ? Le malade est donc entièrement libre de la refuser, de la donner sans phrase ou de l'accompagner de réclamations faites par écrit dans une colonne *ad hoc* ; qu'aucune réclamation n'est parvenue, ni de ces six malades ni d'autres, pas plus à notre direction qu'à messieurs nos docteurs, et que tous les malades en traitement à l'Hôpital (317) ont eu ce jour-là le même repas et les mêmes quantités. *(Communiqué.)*

Université de Genève. — Grades décernés dans la session de juillet 1893 :

Faculté des lettres. Licence ès sciences sociales : M. Paul Arndt, Allemand. — Baccalauréat ès lettres : MM. Fernand Barth, Neuchâtelois ; Henri Lasserre, Genevois ; Ernest-Léon Martin, Genevois ; Edouard Bordier, Genevois ; Edmond Barde, Genevois ; Henri Mallet, Genevois ; Emile Demole, Genevois.

Faculté des sciences. Doctorat ès sciences physiques : MM. Charles Borel, Neuchâtelois ; Henri Barbier, Genevois ; Frédéric Bossel, Roumain. — Doctorat ès sciences naturelles : Mlle Alice Rodrigue, Française. — Baccalauréat ès sciences mathématiques : MM. Alfred Marignac, Genevois ; Robert de Loriol, Genevois ; Mlle Marie Kraskowska, Polonaise. — Baccalauréat ès sciences physiques et naturelles : MM. Georges Hochreutiner, Genevois ; Louis Senn, Genevois ; Paul Genequand, Genevois ; Alphonse Boubier, Genevois ; Mmes Catherine Ivanoff, Russe ; Elisa Riabowa, Russe ; Olga Malinesco, Roumaine.

Faculté de droit. — Doctorat en droit : M. Georges Strezoff, Bulgare. — Licence en droit : MM. Charles Cherbuliez, Genevois ; Edmond Pitard, Genevois ; Georges Strezoff, Bulgare ; César Droin, Genevois ; Georges Pantowsky, Bulgare ; Dimitre Tswettcoff, Bulgare.

Faculté de médecine. — Doctorat en médecine : MM. Spyridon Kazandjief, Bulgare ; Antonio Passos, Brésilien. — Baccalauréat ès sciences médicales : MM. Pierre Levachoff, Russe ; Charles Revel, Italien ; Ernest Ferrari, Italien ; Mlles Olga Levitsky, Russe ; Ludmilla Rozen, Polonaise ; Julie Michailowsky, Russe. *(Communiqué.)*

Tempérance. — Il vient de paraître à l'imprimerie Privat un livre dont le titre n'attirera pas le grand public ; mais les lecteurs sérieux et particulièrement les mères de famille y trouveront des notions aussi pratiques qu'instructives et intéressantes. C'est le *Manuel de tempérance* à l'usage des instituteurs primaires et secondaires, par M. Denis, bachelier ès sciences mathématiques, régent dans nos écoles. La Société de tempérance avait ouvert, il y a dix-huit mois, un concours sur ce sujet, et c'est le travail de M. Denis qui a eu le mérite d'être couronné. Il vient d'être publié avec la collaboration de la Ligue patriotique suisse contre l'alcoolisme. Cet ouvrage contient un exposé des éléments constitutifs du corps, des aliments et des boissons, — une étude sur l'alcool, ses effets, ses conséquences et ses remèdes — et des aperçus historiques et statistiques. En outre, quelques chapitres

sont destinés à familiariser les élèves avec ces différents sujets, par des dictées, des problèmes d'arithmétique et même quelques poésies.

Cet ouvrage a été revu dans sa partie scientifique par des personnes compétentes, et les départements d'instruction publique de Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel et Berne, reconnaissant sa valeur, en ont retenu environ 2.000 exemplaires qui seront remis dans les mains des instituteurs primaires et secondaires. De fortes commandes en sont aussi arrivées de l'étranger, et l'autorisation de le traduire est demandée par des amis de la Suisse allemande.

Le *Manuel de tempérance*, formant un joli volume de 160 pages in-8°, est en vente chez les principaux libraires.

Pour faire suite à cet ouvrage, la Ligue contre l'alcoolisme procède maintenant, sous la direction de M. le professeur L. Revilliod, à l'exécution en chromo-lithographie de planches pathologiques représentant, en grandeur naturelle, le cerveau, les poumons, le cœur, le foie, l'estomac, les reins en état sain et en état alcoolisé. Cette collection, d'un travail très soigné, est aussi destinée aux écoles; celles du canton de Genève en recevront 250 exemplaires. L. K.

Club alpin. — L'inauguration de la cabane de la Pauvrière aura lieu le jeudi 10 août; le mercredi 9 août, rendez-vous à Fionnay, 7 heures soir, dîner officiel. S'inscrire avant le 5 août, auprès de M. Viollier, quai du Mont-Blanc, 5. De Martigny à Châble, 4 heures (3 h. 1/2 en diligence; départ de Martigny, 7 h. 50 du matin.) De Châble à Fionnay, 2 heures. De Fionnay à la cabane, 4 heures.

Frères Canetti. — On annonce la prochaine arrivée à Genève de la troupe des frères Canetti, dont on dit grand bien. Le spectacle se composera d'exercices de gymnastique et chorégraphiques et de jeux japonais. Les débuts de la troupe Canetti auront lieu samedi à huit heures et demie à la plaine de Plainpalais.

Théâtre. — On annonce pour demain, vendredi, une représentation donnée par la troupe Simon. On jouera *Ma Cousine*, de Meilhac, avec le concours de Mme Réjane, du théâtre des Variétés, dans le rôle de Riquette qu'elle a créé à Paris. La troupe Simon est comme toujours composée avec soin; Mme Marie Kolb jouera le rôle de Clotilde et M. Barral, du Nouveau-Théâtre, celui de Champcourtier.

La souscription en faveur des victimes de l'incendie de Carouge a produit hier mercredi la somme de 196 francs. Le *Journal de Genève* s'est inscrit pour une somme de cent francs.